



Vendredi 7 octobre 2022

Cher-e-s Artistes et artisans d'art,

Après le succès des éditions précédentes, plus de 50 exposants et 22 métiers représentés dans 16 lieux de la cité médiévale de Lauzerte, la mairie de Lauzerte est heureuse de renouveler sa manifestation « Place aux Métiers d'Art » dans le cadre de la nouvelle édition des Journées Européennes des Métiers d'Art 2023 *autour de la thématique forte : « Sublimier le quotidien ».*

La mairie de Lauzerte œuvre depuis plusieurs années pour mettre en lumière les talents des artistes et artisans d'art du territoire ou d'ailleurs et cherche à créer du lien au travers de toutes les manifestations qu'elle organise. Cette année encore, la Municipalité a fait le choix d'accueillir les artisans d'art souhaitant participer à cette manifestation **sans demander de contrepartie financière** et de promouvoir également les artisans d'art de la commune en leur proposant de rejoindre cet événement fédérateur.

La mairie de Lauzerte assure la coordination, l'organisation et la promotion de ces 8<sup>èmes</sup> JEMA sur Lauzerte, en lien étroit avec les délégués régionaux de la Chambre des Métiers, de l'Institut National des Métiers d'Art, et des « Plus Beaux Villages de France », avec le soutien de Lauzerte et de ses habitants !

**Pour figurer sur les programmes, vous devez compléter le bulletin d'inscription joint et nous le retourner avant le 15 novembre 2022 accompagné des pièces justificatives.**

N'hésitez pas à recommander les JEMA de Lauzerte à d'autres artisans d'art de votre réseau.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à Lauzerte autour du thème 2023 des Journées Européennes des Métiers d'Art : *« Sublimier le quotidien »*

François Le Moing  
Maire de Lauzerte



## « Sublimier le quotidien »

# Lauzerte fait « Place aux Métiers d'Art » Du 31 mars au 2 avril 2023 Dossier de Candidature



**Retourner ce dossier complété à la Mairie de Lauzerte  
Avant le 15 novembre 2022**

Service animations communication  
Sandra Clerbois  
Mairie de Lauzerte  
5 rue de la Mairie  
82110 Lauzerte  
[animations@lauzerte.fr](mailto:animations@lauzerte.fr)



 Les dossiers de candidature seront **traités uniquement s'ils sont complets, et par ordre d'arrivée**. La mairie de Lauzerte veillera à assurer une large représentativité des métiers d'art dans ses choix. La mairie de Lauzerte se réserve un droit de regard sur les participations. **La mairie de Lauzerte tient à promouvoir les artisans et leur savoir-faire et privilégiera les dossiers des artisans qui assureront la démonstration sur leur stand. Afin de proposer de la nouveauté chaque année et d'ouvrir la manifestation à de nouveaux artisans d'art la commission de sélection de la mairie de Lauzerte peut être amenée à refuser les candidatures d'artisans ayant déjà participé les années précédentes.**

Ce dossier ne garantit pas votre inscription à la manifestation de Lauzerte. Nous vous informerons ultérieurement de la sélection de votre candidature.



Vous pouvez compléter ce formulaire directement dans les zones grises, l'enregistrer à votre nom et nous le retourner par courrier à la Mairie de Lauzerte - 5 rue de la mairie - 82110 Lauzerte.

## Vous...

*Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires*

**Nom de l'entreprise :**

**Nom et Prénom du chef d'entreprise\* :**

**Adresse\* :**

**Code Postal\* :**

**Ville\* :**

**Activité\* :**

**Téléphone\* :**

**Portable :**

**Email\* :**

**Site Internet :**

**Facebook :**

**Instagram :**

**Statut professionnel\* (à cocher)  Répertoire des métiers  Maison des artistes  URSSAF**

**N° SIREN\*(ou d'affiliation à la Maison des Artistes)**

**Code NAF**

### **Pièces à joindre à votre candidature (les dossiers complets seront privilégiés) :**

- Un justificatif d'immatriculation professionnelle à jour Kbis de moins de 3 mois, ou attestation de la CCI, Chambre des Métiers, des artistes, ...
- Récépissé de déclaration préfecture (association)
- Une copie de la carte autorisant le commerce ambulancier.
- Une attestation d'assurance professionnelle
- Des photos de vos créations (JPG 300 dpi / format horizontal / fichier numérique envoyé par mail)
- Tout document susceptible de présenter votre activité (plaquettes, articles de presse, Internet, etc.)

### **Avez-vous obtenu l'un des titres ou prix suivants ?**

#### ***Titre***

- Artisan d'Art
- Maître Artisan en Métiers d'Art
- Maître d'Art
- Label EPV
- Meilleur Ouvrier de France

#### ***Prix***

- Prix Bettencourt
- Prix SEMA Régional
- Prix SEMA National
- Autre Prix ou reconnaissance en métiers d'art :

### **Votre proposition d'exposition**

⇒ **Vos créations exposées à la vente** (Joindre 4 photos en format horizontal 2 MG max\*)

*Toute revente de produit non fabriqué par l'entreprise est exclue.*

⇒ **Vos démonstrations et/ou ateliers prévus**

Expliquez en quelques mots votre proposition (sujet/outils/technique)

⇒ **Vos souhaits particuliers**



⇒ **Equipements souhaités** (En fonction des possibilités des organisateurs)

**Indiquez vos besoins pour toutes les rubriques :**

**Surface** au sol souhaitée, en m<sup>2</sup>:      **Emplacement** :  intérieur  extérieur  peu importe

**Mobilier :**

**Table** (0.80 x 1.8 m) : oui  non  - Nombre  1     2     3 (dans la mesure des possibilités de l'organisateur)

**Grille d'exposition** (1m x 2m) : oui  non  - Nombre  1     2 (dans la mesure des possibilités de l'organisateur)

**Banc** :  oui     non

**Branchement électrique 3KWH** :    oui     non

**Prévoir impérativement vos rallonges en bon état et éclairage d'appoint**

⇒ **L'emplacement :**

Le plan et l'emplacement attribué vous seront communiqués **autour du 15 mars 2023**.

Les emplacements alloués peuvent être équipés par nos soins de tables, bancs, grilles d'exposition ou cimaises, selon les besoins indiqués, les possibilités des différents lieux d'exposition et l'équipement dont nous disposons. **L'emplacement est vide et ne comprend pas de structure de stand, ni de moquette au sol.** Chaque exposant devra prévoir un agencement harmonieux afin de respecter le caractère patrimonial des lieux et de l'ensemble de la manifestation. Les œuvres devront être mises en valeur. L'accès à l'électricité est prévu (max. 3 KWH), **vous fournissez vos rallonges en bon état, prises multiples et éclairages d'appoint.**

**L'artisan s'engage à installer son stand le vendredi 31 mars entre 9 h et 13 h et être sur son stand pour les visites des écoles. Les scolaires visiteront les lieux le vendredi entre 13 h 30 et 15 h. L'artisan s'engage à être présent sur son stand le vendredi 31 mars 2023 à partir de 13 h, samedi 1<sup>er</sup> & le dimanche 2 avril de 10 h à 18 h, à faire des démonstrations de son art, expliquer son métier. Il peut à son initiative, proposer au public un atelier gratuit, ou en participation libre, sur le lieu d'exposition alloué.**

L'organisateur peut également proposer une soirée en nocturne en fonction du programme proposé et de l'avancé de celui-ci.

**Afin de permettre à tous les professionnels des métiers d'art de présenter leurs créations dans les meilleures conditions, la mairie de Lauzerte propose uniquement des lieux d'exposition en intérieur et abrités des intempéries. Les places sont donc limitées et nous insistons sur l'importance de renvoyer ce dossier complet rapidement.**





# Autorisation de droit à l'image

(Diffusion, publication, reproduction)



Je soussigné(e) : (nom/prénom de la personne filmée, photographiée, enregistrée ou représentant légal s'il s'agit d'un mineur) .....  
demeurant (adresse).....  
autorise gracieusement,

- pour moi-même  
 pour le mineur (nom/prénom du mineur) : .....  
Pour l'année (année concernée).....  
Pour l'événement suivant (nom de l'évènement) : .....  
qui se tiendra le (date de l'évènement) : .....

le service animations communication de la mairie de Lauzerte dont le siège se situe 5 rue de la mairie 82110 Lauzerte à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques ou à diffuser les photos que j'ai envoyées à l'association.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la mairie de Lauzerte à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour promouvoir la manifestation « Place aux Métiers d'Art » ainsi que les artisans d'art accueillis, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément d'utiliser les images dans un but commercial.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à :

Le :

signature :

